

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Herménégilde

M

S

no de résolution  
ou annotation

Province de Québec

### Municipalité de Saint-Herménégilde

Procès-verbal de la session régulière du conseil municipal de Saint-Herménégilde, tenue au Centre communautaire, au 776, rue Principale, le 4 novembre 2019, à 19h00, présidé par monsieur le Maire, Gérard Duteau, à laquelle assistaient les conseillers :

M. Réal Crête

M. Steve Lanciaux

M. Robin Cotnoir

Mme Sylvie Fauteux

Mme Jeanne Dubois

Et le secrétaire-trésorier Marc-Antoine Lefebvre.

Monsieur le conseiller Sébastien Desgagnés est absent.

#### **2019-11-04-01: MODIFICATION A L'ORDRE DU JOUR**

Aucune modification.

#### **2019-11-04-02: ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par madame la conseillère Jeanne Dubois et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suggéré par le secrétaire-trésorier en incluant les modifications.

1. Moment de recueillement
2. Modification de l'ordre du jour
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Période de questions
5. Adoption des minutes du 7 octobre 2019
6. Lecture et approbation des comptes
  - Liste des comptes fournisseurs
  - Rémunérations, prélèvements et autres
7. Rapport du maire
8. Rapport du directeur général
- Pause
9. Résolution
  - Déclaration d'intérêts pécuniers
  - Calendrier de collecte des compostables et des ordures 2020
  - Renouvellement des services de HB Archivistes pour 2020
  - Déneigement borne sèche – Rang 2
  - Souper des fêtes de la MRC de Coaticook
  - Adoption du budget 2020 de la Régie de gestion des déchets solides de la région de Coaticook
  - Inscription de l'inspecteur municipal à la formation spécifique pour les opérateurs municipaux en assainissement des eaux
  - Appui à la commission scolaire des Hauts-Cantons – Projet de loi 40
  - Adoption de la mise à jour du plan de sécurité civile
  - Autorisation de circuler sur la route 251 pour le club de motoneige Étoile de l'Est
  - Adoption de la Politique familiale et des aînés et du plan d'action 2020-2024
10. Loisirs
11. Trois Villages
12. Famille et culture
13. Journal
14. Usine d'épuration
15. Aqueduc
16. États comparatifs financiers
17. États financiers mensuels
18. Dépôt du rapport de correspondance
19. Régie incendie
20. Régie des déchets solides

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Herménégilde

M

S

no de résolution  
ou annotation

### 21. Divers

- Prochaine réunion de travail
- Prochaine assemblée ordinaire
- Assemblée du budget

### 22. Période de questions

### 23. Autres sujets

### 24. Levée

Adopté.

### **2019-11-04-03: PERIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

### **2019-11-04-04: ADOPTION DES MINUTES DE LA SESSION ORDINAIRE DU 7 OCTOBRE 2019**

Il est proposé par madame la conseillère Sylvie Fauteux et résolu à l'unanimité que les minutes de la session ordinaire du 7 octobre 2019 soient adoptées telles que rédigées.

Adopté.

### **2019-11-04-05: LECTURE ET APPROBATION DES COMPTES**

Il est proposé par monsieur le conseiller Steve Lanciaux et résolu à l'unanimité que les comptes à payer présentés par le secrétaire-trésorier dont un certificat de disponibilité a été émis pour que les dépenses encourues soient payées. Chèques 7294 à 7344 inclusivement.

Les membres du conseil reçoivent le rapport des comptes à payer (172 928.26 \$), la liste des prélèvements (octobre 2019) et le rapport de salaires versés (octobre 2019) en date du 31 octobre 2019.

Certains postes enregistrent des dépassements par rapport au budget qui seront financés à même le surplus général du présent exercice tel que décrit dans les rapports financiers remis à tous les conseillers.

Adopté.

### **2019-11-04-06: RAPPORT DU MAIRE**

La MRC a réussi à trouver un fournisseur pour la collecte des plastiques agricoles. Le contrat est attribué à Stanley et Danny Taylor.

Le budget de Récup-Estrie est à la hausse pour 2020.

La fête de la famille aura lieu le 1<sup>er</sup> décembre prochain.

Il y a du retard dans le déploiement de T@ctic.

### **2019-11-04-07: RAPPORT DU DIRECTEUR GENERAL**

Le directeur général fait état de la situation entourant les dégâts causés par la tempête automnale de la fin de semaine. Il parle également de la situation avec les services d'animation estivaux de la MRC et les écocentres occasionnels.

### **2019-11-04-08: DECLARATION D'INTERETS PECUNIERS**

Il est proposé par monsieur le conseiller Robin Cotnoir et résolu à l'unanimité ;

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de Saint-Herménégilde**

**M**

**S**

no de résolution  
ou annotation

D'archiver les intérêts pécuniaires des 6 conseillers et le maire qui ont déposé leurs déclarations.

Adopté.

**2019-11-04-09: CALENDRIER DE COLLECTE DES COMPOSTABLES ET DES ORDURES 2020**

ATTENDU QUE l'Annexe « I » du Règlement no 226 relatif à la gestion des matières résiduelles sur le territoire de la Municipalité de St-Herménégilde prévoit l'adoption du calendrier des collectes sur le territoire de la Municipalité à chaque année ;

ATTENDU QUE le calendrier des collectes des ordures et compostables fait partie intégrante de cette annexe après son adoption annuelle ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Steve Lanciaux et résolu à l'unanimité ;

D'adopter le Calendrier des collectes des ordures et compostables de la municipalité de Saint-Herménégilde pour l'année 2020 comme suit :

**Journée de collecte**

Date	Vidanges	Compostable
Mardi 7 janvier 2020	✓	✓
Mardi 28 janvier 2020	✓	✓
Mardi 25 février 2020	✓	✓
Mardi 24 mars 2020	✓	✓
Mardi 21 avril 2020	✓	✓
Mardi 5 mai 2020		✓
Mardi 19 mai 2020	✓	✓
Mardi 2 juin 2020		✓
Mardi 9 juin 2020		✓
Mardi 16 juin 2020	✓	✓
Mardi 23 juin 2020		✓
Mardi 30 juin 2020		✓
Mardi 7 juillet 2020	✓	✓
Mardi 14 juillet 2020		✓
Mardi 21 juillet 2020		✓
Mardi 28 juillet 2020	✓	✓
Mardi 4 août 2020		✓
Mardi 11 août 2020	✓	✓
Mardi 18 août 2020		✓
Mardi 25 août 2020		✓
Mardi 1 <sup>er</sup> septembre 2020	✓	✓
Mardi 8 septembre 2020		✓
Mardi 15 septembre 2020		✓
Mardi 22 septembre 2020	✓	✓
Mardi 6 octobre 2020		✓
Mardi 20 octobre 2020	✓	✓
Mardi 17 novembre 2020	✓	✓
Mardi 15 décembre 2020	✓	✓

Adopté.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de Saint-Herménégilde**

**M**

**S**

no de résolution  
ou annotation

**2019-11-04-10: RENOUVELLEMENT DES SERVICES DE HB ARCHIVISTES POUR 2020**

ATTENDU la soumission de HB archivistes pour le forfait hebdomadaire de 1 100,27 \$ plus les taxes applicables pour l'archivage 2020;

Il est proposé par madame la conseillère Jeanne Dubois et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de HB archivistes pour le forfait hebdomadaire au coût de 1 100,27 \$ pour l'archivage 2020.

Adopté.

**2019-11-04-11: DENEIGEMENT BORNE SECHE – RANG 2**

Monsieur le conseiller Réal Crête déclare ses intérêts.

Il est proposé par madame la conseillère Sylvie Fauteux et résolu à l'unanimité ;

D'accorder un montant de 250\$ à François Crête pour le déneigement de la borne sèche sur le Rang 2 pour la saison 2019-2020. Le paiement de cette facture sera effectué en avril 2020.

Adopté.

**2019-11-04-12: SOUPER DES FETES 2019 DE LA MRC DE COATICOOK**

Il est proposé par madame la conseillère Sylvie Fauteux et résolu à l'unanimité d'inscrire le maire ainsi que sa conjointe au souper des fêtes de la MRC de Coaticook le 29 novembre prochain à Saint-Malo pour un montant de 110\$, taxes incluses. Le maire remboursera à la municipalité la présence de sa conjointe.

Adopté.

**2019-11-04-13: ADOPTION DU BUDGET 2020 DE LA REGIE DE GESTION DES DECHETS SOLIDES DE LA REGION DE COATICOOK**

CONSIDÉRANT que les municipalités d'East Hereford, de Compton, de Dixville, de Sainte-Edwidge-de-Clifton, de Saint-Herménégilde, de Saint-Venant-de-Paquette, de Ogden, de Hatley, de North Hatley, de Sainte-Catherine-de-Hatley, de Ayer's Cliff, du canton de Hatley, de Barnston-Ouest, de Stanstead-Est, du canton de Stanstead, d'Orford et les villes de Waterville, Stanstead, Coaticook et Magog sont partis à une entente concernant l'exploitation d'un site d'enfouissement sanitaire ;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la loi, le budget de la Régie Intermunicipale de gestion des déchets solides de la Région de Coaticook doit être adopté par résolution par au moins les deux tiers des corporations membres ;

CONSIDÉRANT que la Régie a soumis ses prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2020 ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame la conseillère Jeanne Dubois et résolu à l'unanimité ;

D'adopter le budget de l'année 2020 démontrant des revenus, dépenses et affectations équilibrés de 2 142 391 \$ de la Régie Intermunicipale de gestion des déchets solides de la Région de Coaticook.

Adopté.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de Saint-Herménégilde**

**M**

**S**

no de résolution  
ou annotation

**2019-11-04-14: INSCRIPTION DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL A LA FORMATION SPECIFIQUE  
POUR LES OPERATEURS MUNICIPAUX EN ASSAINISSEMENT DES EAUX**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu un avis de non-conformité concernant l'usine d'épuration des eaux en mai dernier ;

CONSIDÉRANT QUE l'avis de non-conformité vise notamment la formation de l'inspecteur municipal ;

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 10 du *Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées*, l'inspecteur municipal doit obtenir un certificat de qualification valide en matière d'opération d'ouvrages d'assainissement des eaux usées délivrées en vertu d'un programme de formation et de qualification professionnelles établi par le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale en vertu de l'article 29.1 de la Loi sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d'œuvre ;

CONSIDÉRANT QUE le ministère maintient son obligation malgré les démarches de la municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE le cégep de Shawinigan offre la formation majoritairement à distance ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Steve Lanciaux et résolu à l'unanimité :

D'inscrire monsieur René Therrien à la formation spécifique pour les opérateurs municipaux en assainissement des eaux OW-1 offerte par le cégep de Shawinigan ;

DE payer la totalité des frais de formation s'élevant à 2 350\$ plus les taxes applicables ;

DE payer les coûts de M. Therrien reliés à la formation, notamment l'achat de matériel de formation, les frais de déplacement, les frais d'hôtellerie et les frais de repas ;

DE transmettre une copie de la présente résolution à Mme Fany St-Amant, inspectrice au ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques.

Adopté.

**2019-11-04-15: APPUI A LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTS-CANTONS – PROJET DE  
LOI 40**

ATTENDU QUE l'école publique est un bien qui appartient à l'ensemble des citoyennes et des citoyens du Québec et qu'une commission scolaire est un collectif qui comprend des écoles primaires et secondaires, des centres d'éducation des adultes et de formation professionnelle, des services éducatifs, des services administratifs et des services techniques et qu'elle œuvre dans le respect des principes d'accessibilité, d'égalité des chances et de répartition équitable des ressources ;

ATTENDU QUE les établissements et les services d'une commission scolaire se doivent de travailler en synergie et en collaboration afin d'assurer la réussite du plus grand nombre possible d'élèves, jeunes et adultes et que le réseau québécois des écoles publiques est régi par une gouvernance de proximité régionale et locale ;

ATTENDU QUE le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a notamment pour mandat d'établir les grandes orientations de l'école publique québécoise et de veiller au financement adéquat de ses activités et que le conseil des commissaires en constitue un contrepoids fondamental pour favoriser une prise de décision qui prend en compte les couleurs régionales et locales ;

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Herménégilde

M

S

no de résolution  
ou annotation

ATTENDU QUE toutes ces instances de gouvernance sont assujetties à une reddition de comptes et sont redevables envers la population ;

CONSIDÉRANT le dépôt par le gouvernement du Québec du projet de loi n° 40 le 1<sup>er</sup> octobre 2019 ;

CONSIDÉRANT l'importance d'avoir au Québec des commissions scolaires avec, à leur tête, des élus choisis au suffrage universel pour ainsi préserver le droit des citoyennes et des citoyens d'être maîtres d'œuvre de l'éducation publique ;

CONSIDÉRANT qu'à la lecture du projet de loi n° 40, les gains pour les élèves et leur réussite sont difficiles à identifier ;

CONSIDÉRANT qu'à la lecture du projet de loi n° 40, le rôle de représentations de la commission scolaire auprès de tous les partenaires est absent. Cela met fin à la richesse du réseautage et de la solidarité dans les communautés ;

CONSIDÉRANT que la disparition du conseil des commissaires dans sa forme actuelle avec qui les municipalités ont établi des ententes de partenariat depuis plusieurs années représente une perte pour le développement de nos milieux ;

CONSIDÉRANT qu'à la lecture du projet de loi n° 40, il y a une perte du pouvoir local dans les zones semi-urbaines et rurales en défaveur d'une centralisation abusive du gouvernement ;

CONSIDÉRANT qu'à la lecture du projet de loi n° 40, le ministre prévoit en détail les modalités de fusions de territoires des centres de services, alors que l'on connaît les impacts négatifs de fusions de territoires en santé, non seulement pour les usagers, mais aussi pour le personnel ;

CONSIDÉRANT que l'entrée en vigueur est prévue pour février 2020 est considérée comme étant très rapide et que de nombreuses informations sont manquantes dans la prise de décision ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête et résolu :

QUE le conseil municipal de Saint-Herménégilde donne son appui à la Commission scolaire des Hauts-Cantons ;

QUE le conseil municipal de Saint-Herménégilde demande au Gouvernement du Québec de surseoir sa décision d'abolir les élections scolaires et de convertir les commissions scolaires en centres de services scolaires ;

DE transmettre une copie de la présente résolution à monsieur Jean-François Roberge, ministre de l'éducation et de l'Enseignement supérieur et député de Chambly, à madame Geneviève Hébert, députée de Saint-François, et à monsieur Yves Gilbert, président de la Commission scolaire des Hauts-Cantons.

Monsieur le conseiller Réal Crête demande le vote.

Pour : Réal Crête, Steve Lanciaux, Robin Cotnoir, Jeanne Dubois

Contre : Sylvie Fauteux

Madame la conseillère Sylvie Fauteux enregistre sa dissidence.

La résolution est adoptée à majorité.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de Saint-Herménégilde**

**M**

**S**

no de résolution  
ou annotation

Adopté.

**2019-11-04-16: ADOPTION DE LA MISE A JOUR DU PLAN DE SECURITE CIVILE**

ATTENDU QUE la Loi sur la sécurité civile a pour objet la protection des personnes et des biens contre les sinistres ;

ATTENDU QUE les municipalités sont les premières responsables de la gestion des interventions lors d'un sinistre majeur en regard des fonctions de décision et de coordination pour assurer la protection des personnes et la sauvegarde des biens sur leur territoire ;

ATTENDU QUE par sécurité civile, on entend l'organisation d'opérations de prévention, de préparation, d'intervention ou de rétablissement dans le cas d'un sinistre majeur ;

ATTENDU QUE le conseil municipal de Saint-Herménégilde désire assurer la protection des personnes et des biens contre les sinistres ;

ATTENDU QU'un plan de sécurité civile de Saint-Herménégilde a été produit en s'inspirant du modèle proposé par le ministère de la Sécurité publique, chargé de l'application de la *Loi sur la sécurité civile* ;

ATTENDU QU'il est prévu que le plan soit mis à jour périodiquement et que la municipalité a procédé à ladite mise à jour en 2019 ;

ATTENDU QUE les pages corrigées ont été substituées dans les exemplaires du plan de sécurité civile et que de nouveaux fascicules opérationnels ont été produits pour les membres de l'Organisation municipale de la sécurité civile ;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Jeanne Dubois et résolu à l'unanimité :

D'adopter le plan municipal de sécurité civile mis à jour de Saint-Herménégilde ;

DE transmettre copie de la présente résolution à madame Catherine Otis, conseillère en sécurité civile de la Direction régionale de la sécurité civile de la Montérégie et de l'Estrie.

Adopté.

**2019-11-04-17: AUTORISATION DE CIRCULER SUR LA ROUTE 251 POUR LE CLUB DE MOTONEIGE ÉTOILE DE L'EST**

CONSIDÉRANT QUE le Club de motoneige Étoile de l'Est a demandé l'autorisation du Ministère des Transports du Québec pour circuler sur la route 251 entre le 9<sup>e</sup> rang et le chemin Saint-Jacques ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Saint-Herménégilde a pris connaissance de cette demande ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Steve Lanciaux et résolu d'autoriser la circulation sur la route 251 entre le chemin Saint-Jacques et le 9<sup>e</sup> rang des motoneiges pour la saison hivernale 2019-2020.

Monsieur le conseiller Réal Crête demande le vote.

Pour : Réal Crête, Steve Lanciaux, Robin Cotnoir

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de Saint-Herménégilde**

**M**

**S**

no de résolution  
ou annotation

Contre : Sylvie Fauteux, Jeanne Dubois

La résolution est adoptée à majorité.

Adopté.

**2019-11-04-18: ADOPTION DE LA POLITIQUE FAMILIALE ET DES AINES ET DU PLAN D'ACTION 2020-2024**

ATTENDU QUE le conseil municipal de Saint-Herménégilde, par résolution du 7 mai 2018, a mandaté le Comité Famille et Aînés de Saint-Herménégilde pour agir en tant que comité de pilotage et ayant notamment pour mandat de voir à l'élaboration d'une politique familiale et des aînés municipale et de son plan d'action 2020-2024 ;

ATTENDU QUE dans le cadre de cette démarche, le Comité Famille et Aînés a procédé à un sondage et a tenu une assemblée de consultation auprès des aînés ;

ATTENDU QUE le conseil municipal se déclare satisfait de la politique et de son plan d'action présentés par le président du Comité Famille et Aînés ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Steve Lanciaux et résolu à l'unanimité d'adopter la Politique familiale et des aînés de la municipalité de Saint-Herménégilde accompagnée du plan d'action 2020-2024.

Adopté.

**2019-11-04-19: LOISIRS**

Les Loisirs ont deux activités de prévues. Le 15 décembre prochain. Une activité de Noël sera organisée pour les enfants. Le 1<sup>er</sup> février, une activité dans le cadre des Plaisirs d'hiver aura lieu. L'inauguration officielle de la nouvelle surface multifonctionnelle aura lieu à ce moment.

**2019-11-04-20: TROIS VILLAGES**

Aucune nouvelle information.

**2019-11-04-21: FAMILLE ET CULTURE**

Le mandat de Jim Arévalo à la MRC a pris fin.

**2019-11-04-22: JOURNAL**

Parution prévue en novembre.

**2019-11-04-23: USINE D'EPURATION**

Aucune nouvelle information.

**2019-11-04-24: AQUEDUC**

Aucune nouvelle information.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de Saint-Herménégilde**

**M**

**S**

no de résolution  
ou annotation

**2019-11-04-25: ÉTATS COMPARATIFS FINANCIERS**

Le secrétaire-trésorier, monsieur Marc-Antoine Lefebvre, dépose les états comparatifs financiers conformément à l'article 176.4 du Code municipal.

**2019-11-04-26: ÉTATS FINANCIERS MENSUELS**

Le secrétaire-trésorier, monsieur Marc-Antoine Lefebvre, dépose les états financiers mensuels au 31 octobre 2019.

**2019-11-04-27: RAPPORT DE CORRESPONDANCE**

Le secrétaire-trésorier, monsieur Marc-Antoine Lefebvre, dépose le rapport de correspondance du 8 octobre 2019 au 4 novembre 2019.

**2019-11-04-28: REGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION INCENDIE DE LA REGION DE COATICOOK**

Aucune nouvelle information.

**2019-11-04-29: REGIE DE GESTION DES DECHETS SOLIDES DE LA REGION DE COATICOOK**

Aucune nouvelle information.

**2019-11-04-30: DIVERS**

Réunion de travail sur le budget : Mardi le 12 novembre 2019, 18h30

Prochaine réunion de travail : Mardi le 26 novembre 2019, 18h30

Prochaine assemblée : Lundi le 2 décembre 2019, 19h00

Assemblée du budget : Lundi le 16 décembre 2019, 19h00

**2019-11-04-31: PERIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

**2019-11-04-32: AUTRES SUJETS**

Aucune autre sujet.

**2019-11-04-33: LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur le conseiller Robin Cotnoir propose la levée de l'assemblée à 20h33.

\_\_\_\_\_  
Secrétaire-trésorier

\_\_\_\_\_  
Maire

Je, Gérard Duteau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.